

## Synthèse des parcours / fonctionnalités par assureur

	AIG EUROPE SA	ALBINGIA	ALLIANZ	AXA	CFDP Protection juridique Indépendante	GENERALI	HDI	HISCOX ASSURÉMENT UNIQUE	MMA ENTREPRISE
<b>Parcours multi-acteurs</b>									
Envoi d'un contrat au courtier par l'assureur pour signature par le client	✓	✓		✓			✓		
Emission d'un contrat délégation totale par le courtier au client (retour signé adressé à l'assureur)			✓	✓					
<b>Parcours bilatéraux</b>									
Emission d'un contrat, délégation totale, courtier → client				✓		✓			✓
Attestation délivrée par le courtier, Facture électronique fiable, document contractuel propre au courtier, etc.				✓		✓			
Convention de courtage assureur → courtier					✓		✓	✓	
<b>Certificat de cachet électronique RGS** pour signer par délégation les documents de l'assureur via EDIsignature</b>									
Cachet électronique propre au cabinet de courtage (option dans les offres tarifaires)									
Cachet électronique en signature déléguée (cachet d'EDICourtage pour le compte du cabinet de courtage)									
<b>Archivage électronique à valeur probatoire des documents de l'assureur signés sur EDIsignature</b>									
Archivage électronique à valeur probatoire (option dans les offres tarifaires)									Obligatoire

**A noter :**

Le courtier peut transmettre, à ses clients, via un parcours bilatéral, des documents tels que la fiche d'information et de conseil (FIC), des attestations "courtiers".  
Les compagnies d'assurances n'interviennent pas dans ces échanges, car il s'agit de documents propres au courtier.